

# OECD *Multilingual Summaries*

## Development Co-operation Report 2012

*Summary in French*



Accédez au texte intégral: [10.1787/dcr-2012-en](https://doi.org/10.1787/dcr-2012-en)

---

## Coopération pour le développement 2012

*Résumé en français*

- Le rapport "Coopération pour le développement" est le document clé annuel de référence pour des statistiques et des analyses sur les tendances de l'aide internationale

## Les défis du développement en 2012

En dépit de l'augmentation régulière du PIB mondial, on constate encore d'amples écarts d'un pays ou d'une région à l'autre – et des inégalités qui s'aggravent. Aujourd'hui dans le monde :

- La population a dépassé le seuil des sept milliards d'habitants.
- Un milliard d'êtres humains vivent avec moins de deux dollars par jour et ils souffrent pour la plupart de malnutrition.
- 1.3 milliard d'individus n'ont pas accès à l'électricité.
- Un milliard de personnes ne disposent pas d'eau potable.
- L'eau insalubre tue plus de 2.2 millions d'enfants de moins de 14 ans.
- Nous utilisons l'équivalent d'une fois et demie les ressources nécessaires pour soutenir les activités mondiales.
- Les pays en développement sont confrontés à la première baisse de l'aide publique au développement (APD) en termes réels depuis 1997.

"Coopération pour le développement 2012" examine ces différents défis, ainsi que d'autres enjeux – et ce qu'ils signifient pour le développement durable – à travers le prisme des idées et de l'expérience d'éminents théoriciens et praticiens du développement.

## Comment intégrer durabilité et développement : partenariats mondiaux et initiatives nationales

Face à l'âpreté de ces réalités mondiales, nous avons besoin de solutions pragmatiques, efficaces et reproductibles. "Coopération pour le développement 2012" étudie comment la communauté du développement – pays en développement, pays émergents et pays de l'OCDE, organismes multilatéraux, organisations de la société civile (OSC) et secteur privé – ont conjugué leurs efforts pour s'attaquer à des défis environnementaux spécifiques et nous aide à nous acheminer vers un développement durable. Il présente des conceptions et des initiatives d'où se dégagent des enseignements précieux et des perspectives prometteuses :

- Reconnaissant le rôle incontournable que doit jouer l'énergie pour soutenir la croissance et le développement, l'Union européenne a œuvré depuis 2002 à l'amélioration de l'accès à l'énergie en Afrique. Elle prend une part active à l'initiative des Nations unies intitulée l'Énergie durable pour tous, concourant aux efforts déployés par de nombreux pays en développement pour trouver des solutions à leurs défis énergétiques.
- La lutte contre les polluants climatiques à courte durée de vie (SLCP) permet d'atténuer l'impact négatif du changement climatique tout en limitant les conséquences que la pollution atmosphérique fait peser sur la santé de l'homme, l'agriculture et les écosystèmes. En tant que membre engagé de la Coalition pour le climat et l'air pur, la Suède aide les pays en développement à intensifier les efforts qu'ils déploient à cet effet.
- Mettre un terme à la malédiction des ressources naturelles et minières peut être un moyen d'améliorer la performance économique et de faire reculer aussi bien la pauvreté que les conflits. Par le biais d'accords de jumelage avec des institutions norvégiennes dans le cadre du programme « Pétrole pour le développement », le Ghana et plusieurs autres pays africains s'efforcent d'assurer une gestion économique, environnementale et socialement responsable de leurs ressources pétrolières.

Le rapport présente une multitude d'exemples d'autres initiatives de ce type dans le monde : les organisations multilatérales conçoivent et mettent en œuvre des projets qui ont pour effet de promouvoir l'adoption de moyens d'existence viables ; les entreprises sont à l'origine d'un impact social positif et créent de nouvelles possibilités d'innovation et de croissance par l'instauration de partenariats mondiaux ; enfin, des pays comme la Chine et le Kenya démontrent que les notions d'« écologie » et de « croissance » peuvent, et doivent, aller de pair.

## Le rôle de la coopération pour le développement dans l'édification de « l'avenir que nous voulons »

En 2012, les dirigeants mondiaux et des centaines de participants issus de la sphère gouvernementale, du secteur privé et des OSC, entre autres, se sont réunis à Rio de Janeiro pour la conférence des Nations Unies sur le développement durable Rio+20, dont il est ressorti une nouvelle vision du développement durable dans le monde

intitulée "L'avenir que nous voulons". Comment la coopération pour le développement peut-elle contribuer à faire de cet avenir une réalité ?

Dans le rapport, les lignes d'action suivantes sont considérées comme décisives pour aller plus loin que Rio+20 et pour faire en sorte que la croissance verte soit le fer de lance d'un développement durable :

### *Adopter un nouveau modèle de coopération pour le développement*

Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont guidé la coopération pour le développement depuis 2000, en braquant l'attention des milieux politiques sur le combat contre la faim, la lutte contre la mortalité infantile et juvénile, l'accès à l'éducation pour tous et la promotion de la durabilité environnementale. Au-delà de l'échéance des OMD, apporteurs de coopération pour le développement et bénéficiaires reconnaissent que les défis qui se profilent exigent un nouveau modèle opérationnel. Pour parvenir efficacement à accompagner les besoins et les priorités des pays en développement, ce nouveau modèle doit :

- Prendre en compte l'idée de croissance verte dans tous les aspects de la coopération pour le développement : il ne s'agit plus seulement de mettre l'accent, dans les portefeuilles d'activités, sur la gestion des ressources naturelles, mais aussi de veiller à ce que l'aide au service de la réduction de la pauvreté favorise des moyens d'existence sûrs qui résistent au changement climatique, à ce que le soutien consenti en faveur du développement des infrastructures et de l'utilisation des terres améliore la résistance de ces dernières aux catastrophes et au climat.
- Reconnaître la valeur du capital naturel dans les programmes financés par l'aide : c'est un aspect qui revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de définir les priorités de l'investissement dans le financement du développement entre capital physique, naturel ou humain ; de plus en plus de données factuelles donnent à penser que l'investissement dans le capital naturel est plus avantageux pour la collectivité que l'investissement dans des infrastructures à forte intensité de carbone.
- Faire en sorte que les approches sectorielles retenues actuellement pour l'affectation des ressources en matière de développement laissent place à des approches à l'échelle de l'ensemble de l'administration. Cela signifierait acheminer l'essentiel des fonds vers des plans de développement durable au niveau national qui aident les pays à faire face aux priorités de la croissance verte en suivant une approche plus globale.

### *Utiliser l'APD efficacement et en faire un catalyseur pour mobiliser des fonds au service du développement durable*

Les projections du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE prévoient une stagnation – voire une diminution – des dépenses au titre de l'aide dans l'avenir immédiat. Comment pouvons-nous utiliser plus efficacement nos ressources limitées pour en optimiser la « rentabilité » ?

- Les pays doivent respecter leur engagement de consacrer 0.7 % de leur revenu national brut (RNB) à l'APD. En même temps, ils doivent veiller à ce que les engagements souscrits soient réalisables, et qu'ils concourent à la redevabilité et à la transparence de l'aide.
- L'APD devrait s'étendre à des problèmes de développement durable plus vastes (de la sécurité alimentaire en Afrique aux conséquences néfastes de l'urbanisation de masse en Asie), et viser un plus large éventail de pays en développement ; elle doit également recourir à toute une palette d'instruments financiers (des dons aux garanties contre les risques).
- L'APD doit jouer un rôle de catalyseur en favorisant le développement du secteur privé tout en stimulant des courants d'investissements et d'échanges qui peuvent contribuer à la « réduction des risques » associés aux activités de développement durable.
- Le financement du développement doit favoriser l'adoption de politiques de croissance verte qui empruntent des circuits novateurs. Il peut s'agir de mesures telles que la fixation d'un prix du carbone, qui inciterait les entreprises à réduire leurs émissions de carbone tout en créant de nouvelles sources de recettes publiques que les nations en développement utiliseraient pour appuyer leurs projets de développement en lien avec le changement climatique.

Au moment où la communauté du développement s'apprête à définir le programme d'action pour l'après-2015, nous devons repenser l'expérience et les connaissances précieuses de chacun en mettant à profit toutes les idées et conceptions utiles – telles que celles qui sont présentées dans le RCD – afin de placer l'innovation au centre de notre réflexion, de l'action de nos institutions, de nos comportements et de nos technologies.

© OCDE

La reproduction de ce résumé est autorisée à condition que la mention OCDE et le titre original de la publication soient mentionnés.

**Les résumés multilingues sont des extraits traduits de publications de l'OCDE parues à l'origine en anglais et en français.**

**Ils sont disponibles gratuitement sur la librairie en ligne de l'OCDE** [www.oecd.org/bookshop](http://www.oecd.org/bookshop)

Pour plus d'informations, contactez le service des Droits et traductions de l'OCDE, Direction des Affaires publiques et de la communication à l'adresse [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org) ou par fax au: +33 (0)1 45 24 99 30.

Service des Droits et Traductions de l'OCDE

2 rue André-Pascal, 75116

Paris, France

Consultez notre site Internet [www.oecd.org/rights](http://www.oecd.org/rights)



**Retrouvez le texte complet sur OECD iLibrary!**

© OECD (2012), *Development Co-operation Report 2012*, OECD Publishing.

doi: 10.1787/dcr-2012-en